

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 544

Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2.

Janvier 2012

«L'idée de réformer le français pour le rendre plus facile me paraît être une aberration d'êtres médiocres.»

(Hector Bianciotti)

Avent

Tous les dictionnaires actuels, ainsi que le *Guide du typographe* orthographient *avent* (sans majuscule): le temps de l'avent, le calendrier de l'avent.

Pourquoi donc la plupart des journaux romands s'opiniâtrent-ils à écrire ce mot avec *A* majuscule ?

L'*avent* du latin *adventus* « arrivée, avènement » désigne la période de quatre semaines précédant Noël. Tel le carême, le ramadan, le sabbat, il s'agit d'une période de la vie religieuse et non d'une fête, comme Noël, Pâques, l'Ascension ; mots qui prennent une majuscule.

La majuscule peut toutefois être admise dans des ouvrages religieux.

(*Défense du français*, N° 544, janvier 2012)

Bon(s)homme(s)

«Les familles sont régies par des petits bonhommes hauts comme trois pommes.»

Le pluriel de *bonhomme* n'est pas toujours mentionné dans les dictionnaires. Mais il est bon de savoir qu'il est formé ainsi : *bonshommes*. Qu'on se le dise, nom d'un petit bonhomme !

(*Défense du français*, N° 544, janvier 2012)

«Cadeaux gratuits»

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion d'échange et de distribution de cadeaux. Ces derniers sont d'autant plus appréciés qu'ils sont « gratuits » comme le promettent d'innombrables catalogues et prospectus publicitaires.

Il va sans dire qu'un cadeau (un don, un présent) ne saurait être que gratuit. Parler de « cadeaux gratuits » est une absurdité.

(*Défense du français*, N° 544, janvier 2012)

«Cheerleader»

Dans un article de quotidien lausannois truffé de tant d'anglicismes qu'on se demande pour quelle raison il n'a pas été directement rédigé en anglais, on trouve huit fois le mot *cheerleader*. Ce terme désigne, en sport, une « pompom girl », une majorette et, au figuré, une personne qui œuvre pour une cause, une personnalité politique.

Les pratiquantes de cette activité pourraient être dénommées *meneuses de jeu*.

(*Défense du français*, N° 544, janvier 2012)

Emprunt / Empreint

Extrait d'un périodique : « un jugement emprunt de parisianisme ».

Il s'agit là d'un cas de paronymie assez fréquent. Le substantif *emprunt* est dérivé d'*emprunter*, obtenir à titre de prêt. « *Ce qu'ils trouvaient de plus lâche après le mensonge était de vivre d'emprunt* » (Bossuet).

Empreint est le participe passé du verbe *empreindre*. « *De qui même le front déjà pâle et glacé, / Porte empreint le trépas dont il est menacé* » (Corneille).

(*Défense du français*, N° 544, janvier 2012)

Goguette

La sémantique, science qui étudie le sens des mots, n'est pas familière à certains rédacteurs. En particulier celui qui, parlant de vaches échappées de leur enclos encombraient la chaussée, titrait « vaches en goguette ».

La locution *être en goguette* signifie être de bonne humeur, gai, émoussillé, légèrement ivre, pompette.

On imagine ces bovidés qui, telle la célèbre vache qui rit de Benjamin Rabier, devaient être vachement hilares.

(*Défense du français*, N° 544, janvier 2012)